

L'UPIEN



Bulletin d'information de la commune d'Upie // n°49// JUILLET 2022



ENVIRONNEMENT

- Mon Libélo
- Les chemins d'UPIE
- Recommandations pour une bonne gestion des fossés et des roselières

Pages 5 à 7

VIE QUOTIDIENNE

- Attention aux noyades
- L'éclairage public
- Votre facteur est précieux, protégez-le
- Mes déchets je les emporte, je les trie

Pages 14 et 15

ACTU ASSOCIATIVE

- Vie associative en danger
- Dernier set pour Upie Tennis de Table

Pages 18 à 22

SOMMAIRE / MOT DU MAIRE

BILAN/PROJETS

ENVIRONNEMENT

LE SAVIEZ-VOUS

ACTU ÉCONOMIQUE

ACTU SOCIALE

ENFANCE ET JEUNESSE

VIE QUOTIDIENNE

PUBLICITES

ACTU ASSOCIATIVE

INFOS PRATIQUES

AGENDA

Directeur de publication : Monsieur le Maire
 1, rue de la Mairie - 26120 Upie - tel 04 75 84 45 30
 Rédaction : Commission communication
 Tiré en 800 exemplaires - Imprimé par
 printbasprix.com - Ne pas jeter sur la voie
 publique

Au moment de profiter des beaux jours et de satisfaire notre désir de farniente et de relative insouciance, nous sommes confrontés, à nouveau, aux sirènes des difficultés économiques, sanitaires et de la transition énergétique.

Comme dans un temps déjà lointain, la chasse au gaspi va redevenir une attitude de chaque instant, culpabilisant nos moindres envies ou désirs. Le comble est que ce sont nos principaux fournisseurs d'énergie réalisant de copieux bénéfices qui nous appellent à modérer nos consommations en ce début de vacances. Invités à être fournis plutôt que cigales afin de ne pas être obligés de danser cet hiver pour nous réchauffer, voilà notre lot de consolation pour un avenir proche.

Aussi, malgré cette inclination mondiale vers une sobriété vertueuse et nécessaire pour sauver la planète et notre niveau de vie, j'espère que vous pourrez avoir des vacances reposantes et faire le plein de bonne humeur et de relations familiales, amicales et chaleureuses surtout par ces temps de canicule.

Bonnes vacances à tous

Voulant illustrer mon propos avec la fameuse fable de La Fontaine connue de tous : La cigale et la fourmi, je propose qu'à l'avenir l'Upien intègre un poème à chacune de ses éditions à partir de vos suggestions.

Merci à ceux qui contribueront à la réussite de cette page.

N'hésitez pas à nous envoyer vos suggestions sur contact@mairie-upie.com

Jean de LA FONTAINE (1621 - 1695)

La Cigale et la Fourmi

La Cigale, ayant chanté

Tout l'été,

Se trouva fort dépourvue

Quand la bise fut venue :

Pas un seul petit morceau

De mouche ou de vermisseau.

Elle alla crier famine

Chez la Fourmi sa voisine,

La priant de lui prêter

Quelque grain pour subsister

Jusqu'à la saison nouvelle.

"Je vous paierai, lui dit-elle,

Avant l'Oût, foi d'animal,

Intérêt et principal."

La Fourmi n'est pas prêteuse :

C'est là son moindre défaut.

Que faisiez-vous au temps chaud ?

Dit-elle à cette emprunteuse.

- Nuit et jour à tout venant

Je chantais, ne vous déplaise.

- Vous chantiez ? j'en suis fort aise.

Eh bien! dansez maintenant.



BILAN/PROJETS

C'est à l'occasion d'un bilan qu'on mesure le chemin parcouru. En place depuis deux ans, l'équipe municipale s'est appliquée à mettre en œuvre des projets envisagés dans sa profession de foi. Certains de ces projets n'ont pu aboutir (obstacles inattendus, contraintes temporaires ou définitives) d'autres prennent plus de temps que prévu. Néanmoins, de nombreux projets ont déjà été menés à leur terme ; vous trouverez ci-dessous une liste, non exhaustive, des travaux réalisés ou en cours et quelques hypothèses de perspectives.

Communication

Le site internet de la commune et l'Upien ont été entièrement rénovés et restructurés pour une lecture plus conviviale et agréable (2021, 2022). Une page Facebook a été créée pour les informations importantes, les alertes, les événements à venir. De plus, une application téléchargeable « Cento Live » permet de lire sur son smartphone les informations du panneau lumineux (2021).

Urbanisme

La rénovation du plan local d'urbanisme (PLU) a été engagée avec le bureau d'études 2BR (fin 2021). Le diagnostic et le plan d'aménagement et de développement durables (PADD) ont été validés. La conception des OAP (orientation d'aménagement et de programmation) le zonage et le règlement reste à faire. Le PLU devrait se conclure au cours du 2ème semestre 2023

Déchets

Installation de bacs semi enterrés, par les services de l'agglomération, à partir de septembre. Les emplacements ont été définis avec la commune qui a, pour ce faire, acheté ou mis à disposition des terrains.

Une opération zéro déchet a été conduite avec des habitants d'Upie et de Montmeyran (2021, 2022)

Installation de bacs à compost (à venir).

Culture

Mise en place de plusieurs spectacles de qualité, notamment avec le train théâtre et la comédie de Valence.

Sécurité

Réalisation du plan communal de sauvegarde et du DICRIM (2021-2022) avec application concrète en direction des personnes fragiles lors de la canicule de 2021 et mai 2022

Remplacement des blocs de sécurité BAES dans les bâtiments (2021) et installation d'un nouveau dispositif d'alarme (2022).

Mise aux normes électriques des bâtiments (2021), du paratonnerre de l'église (2022)

Voirie

Finalisation des travaux de la place Bourbousson et Charlemagne (2020) et réalisation de la liaison piétonne entre la place Bourbousson et la salle des fêtes (2021). Une reprise du sol du parking Bourbousson est également souhaitée.

Réfection de tronçons de la route d'Allex, du chemin de Bellevue, du chemin de l'Oye (2021-2022). La réfection du chemin des vieilles (avec cheminement piétons) devrait être réalisée avant la fin 2022 et d'autres travaux de voirie sont envisagés.

Pose de 21 nouveaux poteaux incendie avec Véolia (2020-2021) et changement de 4 poteaux défectueux (2021-2022).

Economie d'énergie

Réfection de la toiture du groupe scolaire et isolation (2021). La réfection de la toiture de la médiathèque et le remplacement des huisseries seront effectués en juillet 2022.

Isolation des combles de la maison des associations et de la mairie (2022) et changement des radiateurs (2021),

Poursuite du remplacement des éclairages classiques par des éclairages LED : Groupe scolaire, médiathèque et mairie (2021)

Calorifugeage des tuyaux de chauffage (2022)

Remplacement des programmeurs de chauffage (maison des associations et école maternelle) à l'automne.

La pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école primaire (étude très avancée) est pour l'instant bloquée pour une question de réglementation budgétaire. D'autres hypothèses sont explorées

Projets en étude

Construction d'un bâtiment et aménagement d'un espace de stockage pour les services techniques dans la zone des Boudras. Le déménagement des services techniques permettra une évolution de l'utilisation des espaces pour l'accueil des associations.

Le PLU prévoit également le déplacement de la mairie dans l'actuelle maison des associations.

Bernard Porcher



BILAN/PROJETS

Travaux divers

- Installation de deux jeux dans la cour de maternelle (2021), dont l'un financé par l'association des parents d'élèves.
- Changement des portes sectionnelles des services techniques (2021).
- Réfection rambarde parking du U express (2021).
- Réfection peinture de la salle du conseil et remplacement des tables et chaises (2021).
- Remplacement adoucisseur d'eau de la cuisine du groupe scolaire (2021).
- Réfection sol et électricité de l'Algéco du stade (grâce aux associations sportives) (2021).
- Pose interphone maternelle, installation de la Wifi à l'école primaire (2021), fourniture de capteurs de CO2 (2022).
- Réfection des toilettes publiques de la place de l'église (en cours)
- Eclairage de la scène de la salle des fêtes (projecteurs et console DMX). Il sera installé en juillet (matériel neuf et d'occasion).
- Installation de vidéoprojecteurs et de la Wifi dans chaque classe de la maternelle en juillet.
- Maintenance de l'éclairage du stade (2022).
- Réalisation de 7 terrains de boules au stade par l'association OBU et des sponsors locaux (artisans et entreprises).
- Préparation de la salle de l'ancienne fanfare pour d'autre(s) association(s) (en projet à court terme).
- Réfection des écrits du monument aux morts.
- Destruction du transformateur ENEDIS du jardin du lavoir (juin 2022).
- Remplacement de plusieurs plaques de rue et de numéros d'adressage (automne).

Environnement

- Consolidation des berges du Bachassol (vers Upie motoculture) (2021)
- Installation d'appuis vélo en différents lieux de la commune (2021)
- Végétalisation des façades du centre village (2021). Peu de réponses recensées.
- Recensement des chemins non goudronnés pour la promenade. Le projet de chemin de randonnée reliant Upie à Montmeyran n'a pu aboutir. Deux propriétaires n'autorisent pas le passage sur la bande tampon située le long de l'Oye. Un chemin rural, d'une longueur de 190m, faisant la liaison entre les chemins le Lion et Saint-Baudile a été retracé.
- Le jardin du lavoir, bientôt accessible, pourra être un lieu pour de futurs projets collectifs. A débattre.

Le dernier chantier réalisé Transformateur du lavoir

Le transformateur électrique, situé route de Montoisson à côté du lavoir, désaffecté depuis des années a été détruit. Il sera ainsi possible de donner un accès public au jardin situé au-dessus après quelques aménagements et renforcement de la liaison avec le mur d'enceinte.

Bernard Porcher

Transformateur du lavoir (Avant)



Après, vue de dessus





ENVIRONNEMENT

Mon Libélo

Le service de location de vélos longue durée de Valence-Romans Déplacements, évolue et devient Mon Libélo.

Découvrez 120 vélos à assistance électrique et 3 vélos cargo, une souscription 100% dématérialisée sur le site vrd-mobilites.fr et des durées de location entre 3 et 6 mois. Pendant cette période, le vélo est à vous, à consommer sans modération !

COMMENT LOUER un vélo Mon Libélo ?

Allez sur le site vrd-mobilites.fr : rendez-vous sur l'onglet « Vélo » puis dans la section Mon Libélo Créez votre espace personnel et laissez-vous guider. Dans la section « Réserver un vélo » : sélectionnez le point de location (Valence ou Romans) puis le vélo et le contrat souhaité (selon votre âge et la durée souhaitée) Sélectionnez la date de début de location souhaitée : si un vélo est disponible immédiatement, confirmez le rendez-vous. Sinon vous recevrez un email dès qu'un vélo sera disponible Payez votre location en ligne et signez votre contrat

Rendez-vous en agence de Valence ou Romans pour récupérer votre vélo à l'horaire fixé et roulez en toute liberté !

	3 mois	6 mois
VAE (+ 26 ans)	100 €	180 €
VAE (- 26 ans)	60 €	100 €
Vélo cargo	200 €	300 €

CONDITIONS D'ACCES ET DE LOCATION

Ce service est accessible aux personnes de plus de 16 ans. Le port du casque est recommandé.

Le vélo est sous votre responsabilité pendant tout le temps de location. Toute dégradation sera facturée au retour du vélo.

RENSEIGNEMENTS

www.vrd-mobilites.fr

Agence Mobilités de Valence (11 bis boulevard des Alpes) Du lundi au vendredi : 7h-18h30

Samedi et été* : 8h30-12h30 et 13h30-18h

Agence Mobilités de Romans (2 boulevard Gabriel Péri) Du lundi au vendredi : 6h30-18h15

Samedi et été* : 8h30-12h30 et 13h30-18h

Les chemins d'UPIE

Information pour tous les UPIENS

VALENCE ROMANS AGGLO nous demande pour finaliser le PDIPR, PLAN DEPARTEMENT D'ITINERAIRES de PROMENADES et de RANDONNEES, de faire circuler l'information auprès des UPIENS afin que notre village ne voie pas disparaître ses chemins ruraux. Si certains d'entre vous connaissent des chemins qui sont en train de disparaître alors que dans le passé, ils étaient utilisés, merci de communiquer l'information à la mairie dans une enveloppe notée : PLAN DEPARTEMENTAL D'ITINERAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNEE.

Nous vérifierons si ces chemins appartiennent à la commune, et si c'est le cas, nous les ferons inscrire sur ce plan.

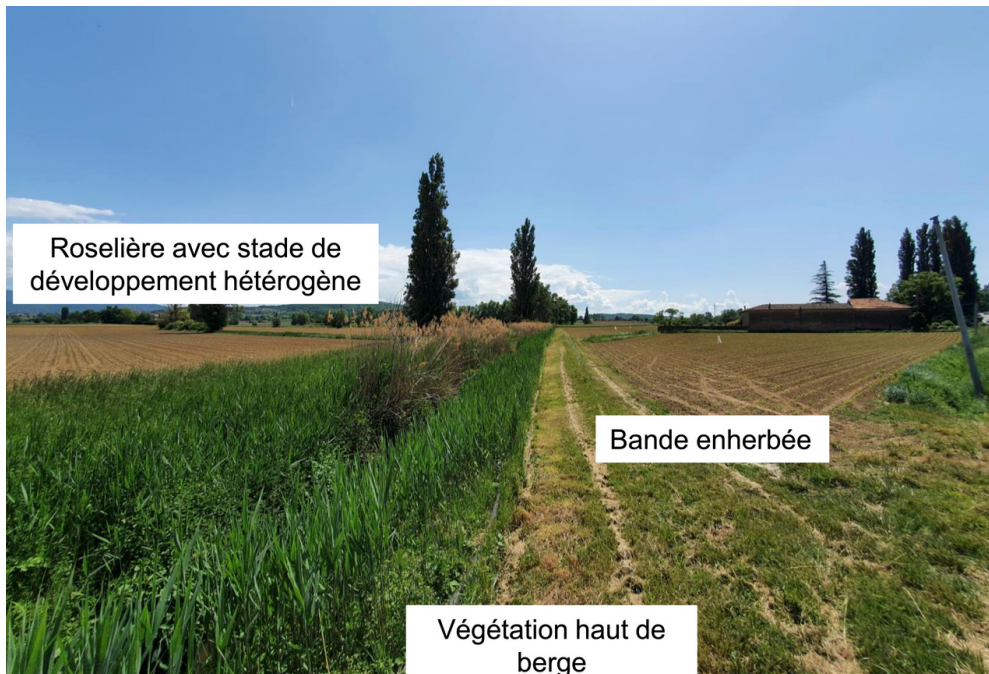
D'AVANCE MERCI

MP VALENTIN



ENVIRONNEMENT

Exemples de bonnes pratiques



Recommandations pour une bonne gestion des fossés et des roselières

Le CONSERVATOIRE NATIONAL D'ESPACES NATURELS RHONE-ALPES vient de publier une recommandation pour une bonne gestion des fossés et des ROSELIERES à l'attention des propriétaires et des agriculteurs.

LA PLAINE DE VALENCE se caractérise par un réseau important de zones humides, présentant beaucoup d'intérêts écologiques.

Les ROSELIERES des fossés constituent un habitat de vie et de reproduction pour de nombreuses espèces : la ROUSSEROLLE EFFARVATE, le RALE des genêts, le BRUANT des roseaux. AMPHIBIENS et LIBELLULES sont aussi présents.

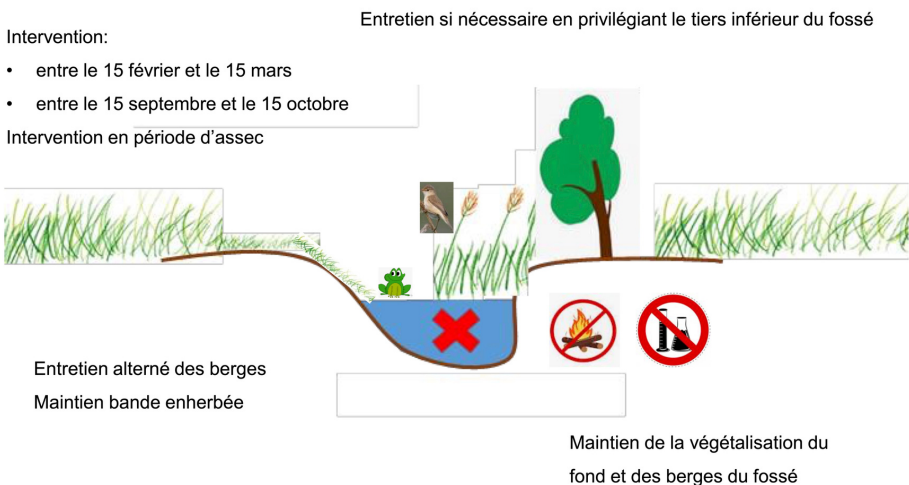
La ROUSSEROLLE EFFARVATE est un oiseau migrateur transaharien qui vient se reproduire dans les roselières. Elle apprécie particulièrement les roselières matures avec roseaux des années précédentes où elle accroche son nid.

Le conservatoire nous donne des exemples de bonnes pratiques d'entretien des ROSELIERES.

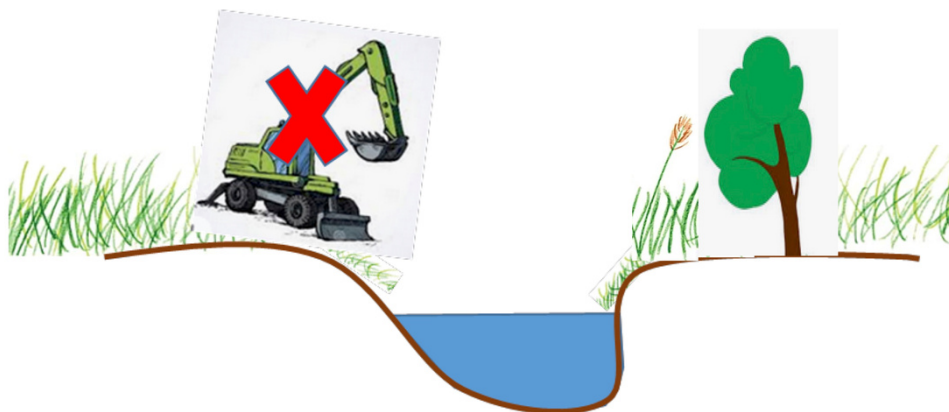
RAPPEL DES REGLEMENTATIONS : la ROUSSEROLLE est inscrite dans la liste des ESPECES PROTEGEES. La destruction d'individus ou de leurs habitats est interdite par le code de l'environnement. C'est un délit avec une amende pouvant aller jusqu'à 150 000 EUROS.

Marie-Pierre Valentin

En synthèse...pour l'entretien de la végétation des fossés



Eviter le "curage à blanc"





Le Saviez-vous ?

FOIRE AUX QUESTIONS

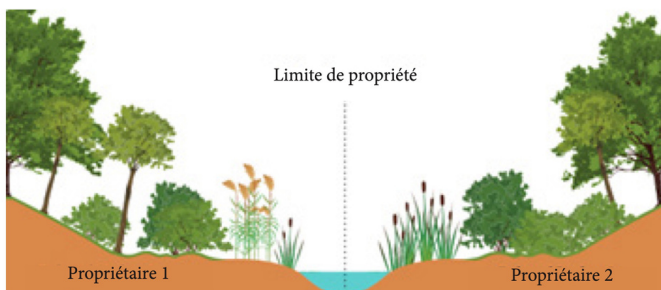
Tout savoir sur l'entretien des cours d'eau

1 Quelle est la définition d'un cours d'eau ?

Au sens du Code de l'environnement, un cours d'eau est : « un écoulement d'eaux courantes dans un lit naturel à l'origine, alimenté par une source et présentant un débit suffisant la majeure partie de l'année. L'écoulement peut ne pas être permanent compte tenu des conditions hydrologiques et géologiques locales ». Cela exclue donc les fossés et canaux.

2 Comment est définie la propriété des berges et du lit ?

Excepté pour le Rhône et l'Isère et cas particuliers, l'ensemble des cours d'eau de l'agglomération font partie du domaine privé. Ainsi, les propriétaires des parcelles bordant le cours d'eau sont propriétaires du sol jusqu'à la moitié du lit suivant une ligne imaginaire tracée au milieu du cours d'eau (cf. schéma).



3 Qui est responsable de l'entretien des berges et du lit ?

Selon le code de l'Environnement, le propriétaire riverain est tenu d'entretenir régulièrement ses berges et le lit du cours d'eau. Principales tâches à effectuer : enlèvement des obstacles, débris de toute nature, élagage et recépage de la végétation arborée des rives. En effet, assurer l'écoulement naturel des eaux, c'est contribuer au bon état écologique et à l'équilibre du cours d'eau. Mais aussi, prévenir les risques d'inondations !

4 Dans quels cas, la collectivité entretient les berges et le lit ?

Ce que dit la loi : la collectivité assure l'entretien des berges et du lit lorsqu'elle en est propriétaire. Elle peut se substituer aux propriétaires riverains en cas de

défaut d'entretien de ces derniers, uniquement dans le cadre d'un Plan Pluriannuel d'Entretien (PPE). En l'absence de PPE, elle ne peut pas intervenir sur des terrains privés. Ce PPE définit les lieux, le niveau d'entretien (de très léger à intensif) et la fréquence des passages sur chaque tronçon (de 1 à 5 ans) en croisant les enjeux et l'état général du cours d'eau. Il ne restreint en rien les devoirs des propriétaires riverains, notamment, entre deux passages par la collectivité. Ce plan fait obligatoirement l'objet d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et d'une enquête publique pour justifier la dépense publique générée par cette intervention sur des terrains privés.

5 La ripisylve, quèsaco ?

La ripisylve, c'est toute la végétation arborée et arbustive au bord des cours d'eau. Elle remplit des fonctions écologiques précieuses. Comme par exemple, ralentir l'érosion des berges, réguler le débit d'eau, structurer le paysage ou encore, briser le vent. Grâce à son ombrage, la végétation limite le réchauffement de la rivière préservant ainsi la qualité des eaux et la biodiversité en général. Pour la faune, c'est une zone idéale pour se déplacer, y trouver refuge, s'y nourrir, s'y reproduire. La ripisylve agit également contre le réchauffement climatique. Elle crée des zones de fraîcheur et stocke le carbone en grande quantité grâce à la photosynthèse. Autre bonus : cueillette de fruits sauvages ou production de bois de chauffage garantie !

6 Comment entretenir la végétation ?

Les opérations d'entretien doivent être raisonnées pour préserver les fonctions écologiques précieuses de la ripisylve. Évitez toute coupe excessive traumatisante pour le milieu naturel. Réservez les abattages et recépages uniquement pour les sujets très penchés, menaçant de basculer. Préservez les arbres morts s'ils ne présentent pas de menaces ; des habitats appréciés des insectes, oiseaux et chauve-souris.



7 Pourquoi élaguer et recéper ?

L'élagage permet de supprimer les branches basses pour limiter la formation d'obstructions dans l'eau. **Veillez à réaliser une coupe propre, nette et le plus proche possible du tronc.**

Le recépage consiste à tailler-couper un arbre ou arbuste le plus ras possible dans le but de le rajeunir, le revigorer, le ramifier ou limiter son développement en hauteur. Les souches doivent être recoupées **le plus ras possible et parallèle au sol**, afin de favoriser la repousse. Si vous n'évacuez pas le bois coupé, stockez-le billonné et rangé en haut de berge, hors d'atteinte des crues.

7 Que faire des branches et rémanents ?

Vous pouvez broyer sur place ou évacuer en déchèterie les **rémanents**, branches issues des élagages et recépages. Il est formellement interdit de les brûler. **Astuce : créer des silos de branches pour favoriser les abris et refuges pour la faune.** Les branches sont alors rangées et tassées entre deux rangs de pieux et doivent être placées hors atteinte des crues.

9 Faut-il débroussailler ?

Le débroussaillage doit être également très raisonné pour limiter l'impact sur la faune. Objectifs visés : dégager les plants d'avenir, maintenir un accès ou lutter contre la fermeture du milieu. Le débroussaillage doit donc être différencié, et non systématique, afin de garder des zones embroussaillées, véritable refuge pour la faune. Bien entendu, l'utilisation de désherbant est totalement proscrite.

10 Comment améliorer les berges et ripisylves ?

Lorsque la ripisylve est étroite et maigre, suspendez les broyages pour laisser le temps à la végétation de se développer. Vous pouvez aussi la renforcer par des plantations adaptées. **Sont conseillés : aulnes, frênes, ormes, érables, saules arbustifs, peupliers noirs et blancs indigènes, noisetiers, aubépine, fusain, cornouiller, troène...** Astuce : le bouturage de saules arbustifs est une solution facile et très économique.

Nous contacter

Service Gestion des milieux aquatiques
et prévention des inondations
04 75 60 11 45 / gemapi@valenceromansagglo.fr
valenceromansagglo.fr

11 Quelles sont les essences à proscrire ?

Les essences à proscrire sont pour la plupart des **essences introduites, envahissantes** : robinier, ailante, renouée du Japon, buddleia (arbre à papillons), balsamine de l'Himalaya. D'autres essences sont aussi à éviter pour leur **système racinaire instable**, avec un risque de basculement dans le cours d'eau : peupliers de culture, saules blancs... Ou encore, pour leur acidité, tous les résineux.

12 Comment entretenir le lit du cours d'eau ?

Les embâcles sont des amoncellements de bois mort qui se forment naturellement au fil des crues dans le lit. Ils peuvent constituer un **obstacle partiel ou total aux écoulements**. S'ils sont de taille modeste, conservez-les, ce sont des habitats importants pour la faune aquatique. Toutefois, lorsque leur taille est importante provoquant des retenues d'eau, ils doivent être retirés, notamment dans les secteurs exposés au risque de débordement tels que les traversées urbaines.

13 À quelles périodes intervenir ?

Pour intervenir sur les berges et la ripisylve, les périodes propices sont **d'octobre à mars**. Et **d'avril à septembre** pour intervenir dans le lit et sur les embâcles. Il est important de respecter ces périodes pour limiter les impacts sur la faune et leur cycle biologique.

14 Quid des travaux, aménagements en rivière ?

Hors opérations d'entretien, **tous travaux sur le cours d'eau doivent être, obligatoirement et préalablement, déclarés à la Direction Départementale des Territoires¹**. Utilisation d'engins mécaniques, modifications géométriques du lit ou des berges... La DDT délivre les autorisations de travaux et des prescriptions. Le non-respect de cette déclaration est un délit.

¹ service de l'État en charge d'appliquer la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA)





Jolie Drômoise

ACTU ECONOMIQUE

Jolie Drômoise, tire sa révérence !

Huit ans après avoir créé mon institut à Upie, je vous annonce mon déménagement de la région pour un nouveau projet de vie dans les Alpes du Sud. Mon expérience professionnelle réalisée dans les domaines de l'esthétique et la socio-esthétique, se poursuivra donc sous d'autres cieux. Je tenais à remercier tout particulièrement mes clientes qui ont su me faire confiance et ont contribué au développement de mon institut grâce à leur fidélité. La richesse des accompagnements bien-être ainsi que ces moments de partage toujours sympathiques, ont été à la fois formateurs et source d'inspiration sur le plan professionnel. Merci à toutes et continuez à bien prendre soin de vous.

Catherine Bernard



"Suite au départ de Mme Cordier

Mme Darriet Annick infirmière libérale est heureuse de vous faire part de l'arrivée de sa nouvelle collaboratrice, Mme Planet Justine. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Cabinet infirmier de Upie 265 chemin de belle vue
tel 06 47 72 59 19."

Recrutements.

Le responsable du service technique, M. Canet Jacques, prendra sa retraite à la fin du mois de septembre après 10 années au service de notre commune.

Le Conseil municipal a donc dû procéder à un recrutement afin de le remplacer.

M. Bonnard Laurent âgé de 49 ans assurera désormais la fonction. Il était technicien territorial principal chargé du patrimoine au sein de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Il arrivera sur la commune en septembre pour une période de tuilage avec M. Canet. Début octobre, il assumera pleinement sa fonction et nous aurons l'occasion de vous le présenter lors de la cérémonie des vœux en janvier. Je compte sur les Upiens et les Upiennes pour lui réserver le meilleur accueil parmi nous.

Un autre recrutement est en cours suite au départ prochain de notre bibliothécaire Laëtitia Riehl recrutée par la médiathèque départementale de Crest après 12 années au service de notre commune.

C'est l'occasion de la remercier pour tout le travail accompli et le développement des activités de notre médiathèque. Elle a été innovante avec de nombreuses nouvelles activités (bébés lecteurs, soirées pyjamas, initiation à l'informatique, soirées thématiques, soirées spectacles en liaison avec la médiathèque départementale...) tout ceci en plus de l'activité de prêt de livres, de l'entretien de ceux-ci, de l'activité documentaire etc.

Nous souhaitons à Laetitia de pouvoir poursuivre sa carrière avec toujours autant d'enthousiasme et d'avoir la possibilité d'occuper d'autres fonctions en lien avec ses diplômes.

Merci Laetitia



ACTU SOCIALE : LE TRUCK SOLIHA



LE MARDI 13 SEPTEMBRE 2022 de 9h30 à 16h30 place de la salle des fêtes

Venez nombreux visiter le truck SOLIHA « une maison mobile », qui roule pour la prévention du « bien vivre chez soi », en vous permettant de découvrir des solutions d'aménagement pour améliorer vos conditions d'habitat : confort, économies d'énergie, sécurité et préservation de l'autonomie.

Venez participer aux animations de prévention habitat et santé : parallèlement à la visite du truck, des animations vous seront proposées dans la salle des fêtes, sur le bien-être et le bien vieillir à domicile : intervention d'un ergothérapeute et d'une nutritionniste, activité physique adaptée et présence de la sécurité routière.

Un petit déjeuner sera servi dans la matinée et un encas l'après-midi.

CHUTE À DOMICILE



Une prévention nécessaire !

94%
des logements
des personnes âgées
ne sont pas adaptés

1^{re} CAUSE
de décès accidentel
chez les seniors
(65 ans et +)

LA PRÉVENTION, UN ENJEU MAJEUR

Trop souvent réalisée après un accident,
**l'adaptation anticipée du logement est la clé
du maintien à domicile.**

Le Truck SOLIHA, est un véritable outil de prévention mobile. Ce camion aménagé qui se rend au plus près des drômois, présente des solutions adaptées et permet de tester des équipements pour vivre confortablement et en sécurité chez-soi le plus longtemps possible. Les équipes SOLIHA apportent conseils et astuces, ainsi que des informations sur les aides financières pour la réalisation de travaux.



POUR QUI ?

Seniors, personnes en situation de handicap, aidants familiaux et professionnels, artisans...

UN OUTIL POUR TOUS, LUDIQUE, INNOVANT POUR REPENSER SON LOGEMENT ET FACILITER SON QUOTIDIEN



cuisine
fonctionnelle



salle de bain
adaptée



lavabo
adapté



ENFANCE ET JEUNESSE

Les élèves et les enseignantes des écoles maternelle et élémentaire remercient :

- LA FRATERNELLE, fanfare d'Upie pour le don aux coopératives scolaires.

Cette somme permettra de financer des activités scolaires et d'acquérir du matériel.

- L'APEECU, pour le financement

- des animations KAPLA « Les journées des architectes en herbe » ;
- du car pour se rendre au Zoo d'Upie et en revenir ;
- du goûter offert à l'issue de l'après-midi autour de la sécurité routière

- Le Zoo d'Upie pour sa générosité et son accueil toujours aussi chaleureux.

Cette année encore, l'ensemble des visiteurs a été conquis par les ateliers (Description de la ferme, Nature et biodiversité de nos forêts et jardins), le spectacle de rapaces et le goûter des animaux.

Les élèves et les enseignantes de l'école élémentaire remercient également :

- Le club de Rugby US Véore XV et les intervenants sportifs Ghislain, Nino et Arthur ;

- Le Tennis club de Montmeyran ainsi que Flavien, moniteur ; qui ont permis une découverte du rugby et du tennis dans d'excellentes conditions. Les séances, à raison de 5 ou 6 séances par classe, ont été très appréciées et ont permis de développer de nouvelles capacités motrices.

- L'ANATEEP et l'ADEFASP pour leur sensibilisation aux dangers.



L'APEECU

Après 2 ans d'absence, la fête des écoles d'Upie a eu lieu samedi 2 juillet au stade de football.

Organisée par l'association des parents d'élèves, cette journée a marqué la fin de l'année scolaire. Au programme:

- Le matin : Batucada interprétée par les élèves et enseignantes puis remise aux futurs collégiens d'un livre des fables de La Fontaine par l'école d'Upie, ainsi qu'une calculatrice par l'équipe municipale.

- Au déjeuner : Buvette, Repas "Fideua" sur réservation ou sur place, snack frites/saucisses.

- L'après midi : Place aux jeux ! Pêche aux canards, chamboule tout, balade à poney, jeux en bois, ventrigrisse et autres animations ont ravi les petits comme les grands.

Merci aux bénévoles qui ont permis la réalisation de cette journée et qui nous ont aidés tout au long de cette année scolaire.

Et à tous, pour votre participation. Un grand merci plus particulièrement à tous les parents.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

Nous vous attendons nombreux, plein d'énergie, de bonne volonté et la tête remplie d'idées pour préparer la prochaine année scolaire le 13 septembre 2022 lors de notre assemblée générale.

L'équipe de l'APEECU



ENFANCE ET JEUNESSE



Le Y'UPIE CLUB

Le YUPIE CLUB a ouvert ses portes depuis le vendredi 8 et jusqu'au vendredi 29 juillet 2022 avec un pic de 52 enfants. Après avoir retrouvé leur machine à remonter le temps, Leur aventure temporelle continue et les transporte tout d'abord à l'époque des temps modernes. Là ils rencontrent « 3 caravelles dont l'Espagne sera éternellement reconnaissante : La Pinta, La Nina et la Santa Maria ». Ensuite à la sortie de l'arche des métiers, ils découvrent comment faire du papier recyclé. Le fonctionnement d'une pompe n'a plus de secret pour eux. Pendant leur séjour, il se dessinent à la manière de Léonard de Vinci et construisent une montgolfière. Après avoir réalisé 3 bateaux en équipe, de petits bateaux individuels naissent également de leurs petites mains.

Puis les enfants remontent dans la machine qui les conduit vers une époque plus familière : le monde contemporain. Après avoir construit des bateaux lors de l'époque précédente, ce sont des avions qui vont maintenant prendre forme. Voyant que ce monde à sa part de sombre, ils se posent tous la question « Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? ». Puis les enfants se mettent dans la peau de candidats participant aux jeux TV du Y'UPIE CLUB. Après avoir sauvé la planète des problèmes écologiques, ils créent des jeux essentiellement faits avec les éléments naturels. Le séjour dans ce monde trouve son apogée et se termine à la forêt des jeux D'Emile Z'arbres.

La machine les conduit enfin dans un monde encore inconnu où tout peut être imaginé. Des navettes spatiales et des fusées sont alors créées. Un monde où tout est possible même « vivre sur la terre sans colère, ni mépris ». C'est dans cette optique, que les enfants prennent plaisir à s'affronter lors de deux parties de laser game pour les uns et une partie de bowling pour les autres.

IL est temps de prendre la machine une dernière fois pour retourner dans l'instant présent. Que de souvenirs de ce passé et de ce futur lors de ce périple temporel vécu depuis les vacances d'automne 2021. Souvenirs que les enfants immortalisent dans une exposition intitulée « Il était une fois l'homme ».

La suite des aventures du Y'UPIE CLUB au prochain épisode lors des vacances d'automne 2022 où les enfants rentreront dans la peau de Phileas Fogg afin de faire le tour du monde en 30 jours.

Laurent Cordeil



Installations - Entretien - Dépannages

Z.A. des Quatre Chemins - route de Crest

Montmeyran - Drôme - Tél : 04.75.59.36.92

www.tsa-automatismes.com



LE ZOO D'UPIE

LE PARC HAUT EN COULEURS

Parc de 6ha, spectacle, animations, jeux gonflables, mini-ferme



1795 ROUTE DE MONTISON - 26120 UPIE

04 75 84 18 71

zoodupie@gmail.com - www.jardin-aux-oiseaux.com



VIE QUOTIDIENNE

La noyade, un risque qui concerne tous les âges et tous les lieux de baignade

Des gestes peuvent être adoptés pour se baigner en toute sécurité :

Pour les plus petits :

- Surveiller les enfants en permanence, le mieux étant de rester toujours avec eux quand ils jouent au bord de l'eau et de se baigner avec eux lorsqu'ils sont dans l'eau
- Chaque enfant doit être surveillé par un seul adulte qui en prend la responsabilité
- Apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et les habituer au milieu aquatique

Pour les adultes :

- Il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager
- S'informer sur les conditions météorologiques et, de manière générale, respecter les consignes de sécurité, interdictions de baignade et choisir les zones de baignade surveillées signalées par les drapeaux de baignade, où l'intervention des équipes de secours est plus rapide
- Tenir compte de son état de forme : ne pas se baigner si l'on ressent un trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons) et ne pas surestimer son niveau de natation
- Prévenir un proche avant de se baigner
- Respecter les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade
- Rentrer dans l'eau progressivement surtout après une longue exposition au soleil
- Éviter la consommation d'alcool avant de se baigner

L'éclairage public

Désormais compétence de Valence Romans Agglo (VRA), l'éclairage public est un service public fourni aux usagers de l'espace public sans qu'aucune réglementation ne la prescrive. S'il facilite les déplacements, les activités nocturnes, il contribue également à la sécurité des personnes et des biens. Cependant l'activité humaine diminue très vite dans les rues et devient quasi inexistante dans nos villages à partir du milieu de la soirée. Pourquoi donc continuer à éclairer des espaces vides ?

La coupure totale de l'éclairage en milieu de nuit décidée par le Conseil municipal permet de préserver l'environnement en réduisant les nuisances lumineuses pour la faune, la flore et les riverains tout en diminuant la facture énergétique.

Au sein de VRA, 23 communes ont pris la même décision. Actuellement, 4223 points lumineux, hors zone d'activité, sont éteints au milieu de la nuit générant une économie annuelle d'énergie de plus de 1 million de Kwh soit 92,7 tonnes de CO2 soit une économie annuelle de 257000 € TTC.

Les chiffres sont éloquentes. D'autres communes vont suivre ce mouvement qui s'avèrera vertueux et profitable pour les budgets communaux dès 2023 dans la mesure où VRA étudie une incitation financière avec la redistribution des économies ainsi réalisées.

Bien entendu, cette évolution du service de l'éclairage public, nous oblige à modifier nos comportements. Prendre une lampe de poche dans sa voiture ou pour tout déplacement exceptionnel en milieu de nuit deviendra une habitude consentie par tous pour le bien commun et une transition énergétique bien comprise.

L'enjeu est de taille et d'ailleurs, nous n'avons reçu, à ce jour, aucune désapprobation suite à notre décision. Comme quoi l'intelligence est une qualité partagée par tous.

Jean-Jacques Bruschini

Propriétaires de chiens : Votre facteur est précieux, protégez-le !

En 2021, 165 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne-Rhône-Alpes. La gravité de ces agressions s'est traduite par 709 jours d'arrêts de travail. Au-delà des blessures physiques infligées par le chien, les facteurs et factrices mordus sont fragilisés et repartent en distribution anxieux de se retrouver à nouveau face à un chien.

Ces agressions sont imputables à des chiens réputés « gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant ». Tout propriétaire de chien, est donc concerné par ce risque, qui engage sa responsabilité pénale.

Pour permettre la distribution de votre courrier tout en protégeant votre facteur, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes de La Poste vous remercie de vérifier que :

- votre boîte aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété (sans que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou à travers un grillage).
- votre sonnette fonctionne et soit installée à l'extérieur de la propriété.
- d'apposer (sur la base du volontariat) un sticker fourni par La Poste informant le facteur ou son remplaçant de la présence d'un chien

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur.

Mes déchets je les emporte, je les trie

Les coûts liés aux activités de collecte et de traitement des déchets ne cessent d'augmenter. Voilà pourquoi l'Agglo travaille à l'optimisation de son service de collecte dans un souci de maîtrise de la dépense publique.

Dans ce contexte, l'Agglo fait évoluer le mode de collecte des ordures ménagères sur les communes de moins de 10 000 habitants. Concrètement, l'ensemble des bacs est remplacé par des conteneurs semi-enterrés. Quant au tri, une double action est prévue avec la densification du nombre de conteneurs et le renouvellement à neuf de l'ensemble du parc.

Ainsi, depuis 2018, plus de 460 conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères et 866 conteneurs aériens pour le tri ont déjà été installés sur les 31 communes qui ont bénéficié de ce dispositif.

Concrètement, ce qui va changer sur Upie

La collecte des ordures ménagères se fera exclusivement en apport volontaire via des conteneurs semi-enterrés de 5 m³. Vous devrez déposer vos sacs d'ordures ménagères d'un volume maximum de 50 litres, directement dans ces conteneurs, répartis sur la commune :

- Chemin des Combes
- D342 - Route de Montoisson - Carrière
- Chemin des Vieilles - Salle des fêtes
- Route de Miery - Sortie écoles
- Chemin des Bruyeras - Stade
- D142 - Route de Montmeyran - Cimetière
- Chemin de Guilambelle
- Chemin de Bellevue - Station lagunage

Les travaux devraient démarrer au courant du mois d'octobre pour une mise en service courant décembre. Les dates exactes vous seront communiquées ultérieurement.

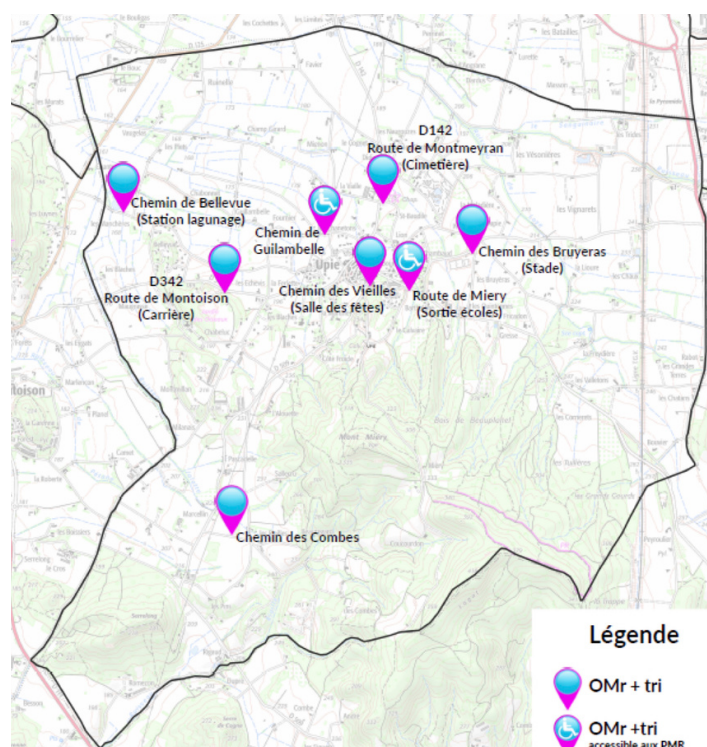
Contacts

Mairie d'Upie : 04 75 84 45 30 / contact@mairie-upie.com
Valence Romans Agglo - direction Gestion des déchets: 04 75 81 30 30 / dechets@valenceromansagglo.fr /
INFOS + : des données mises à jour régulièrement sont à votre disposition sur le site internet de l'Agglo, www.valenceromansagglo.fr - rubrique gestion des déchets

Tous les sites seront également équipés de conteneurs aériens de tri pour :

- les emballages/papiers
- les bouteilles, pots et bocaux en verre
- De plus, profitant de ce renouvellement, l'Agglo a décidé d'équiper deux points de tri de conteneurs accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Carte d'implantation des conteneurs



Les futurs conteneurs

Conteneurs aériens pour le tri



Conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères

2006

Les Olives de Cocotte

Olives, Tartinades, ails confits, produits régionaux
 lesolivesdecocotte@outlook.fr

CAP

bureautique

DES DOCUMENTS + INNOVANTS

id'print id'flow id'smart

04 75 78 19 48 | info@capbureautique.fr
 www.capbureautique.fr

valsoyo

À Upie

www.valsoyo.com
 04.75.60.58.06

Des ACTIVITÉS pour tous !

DE MAISON PIERRE

www.demaisonpierre.fr

Vente – Achat – Location – Gestion - Syndic

Un projet de **VENTE** ou d'**ACHAT** ?

Christelle ECHEVIN-FERRON 07 69 62 72 42
 c.ferron@demaisonpierre.fr

Agent Commercial RSAC Romans 887554566

Je suis à votre disposition, contactez-moi !

8 rue des Alpes 26000 VALENCE - Tél. 04 75 55 63 50
 DE MAISON PIERRE TOURNIOL N° BREN 950 409 029 R.C.S Romans
 Carte prof. n° CPI 2601 2018 000 029 232 délivrée par la CCI de la Drôme

JARDIN & CRÉATION

04 75 59 38 24
 espacevert26@gmail.com

DEUX PRESTATIONS POUR MIEUX VOUS SERVIR

JARDIN & CRÉATION

- › Création d'espace vert & jardin zen
- › Muret, brise vue & dallage
- › Arrosage automatique intégré
- › Élagage par des grimpeurs-élagueurs
- › Taille d'arbres, haies & arbustes
- › Broyage des végétaux
- › Dessouchage & traitement phyto

AU SERVICE DU JARDIN

- › Entretien de vos espaces verts & jardins
- › Tonte & entretien des gazons
- › Bêchage, désherbage & binage
- › Ramassage de feuilles & déchets verts
- › Entretien des massifs
- › Taille arbres, haies & arbustes

CONTACTEZ-NOUS POUR TOUTES VOS DEMANDES DE DEVIS

90 Chemin des Cercols 26250 Livron

Pains d'Upie

FERME DE COUCOURDON

Pains de campagne, Engrain (Petit Epeautre), Sarrasin, Amidonnier, Noix & Lin, Focaccia, Pains briochés et sablés.

Levain naturel, céréales de variétés anciennes moulues sur meules de pierre, cuisson au feu de bois.

Les jeudi de 13h30-15h à la ferme (colline de Miery) puis 16h-18h à la sortie de l'école d'Upie.

Michel Vignat Paysan – Meunier - Boulanger
 07 70 31 77 80 — 04 75 42 48 27
 coucourdon@laposte.net
 facebook.com/fermedecoucourdon

services à la personne

Paul ESCACH – 26120 LUIPE
 06 34 40 13 28 – paul.escach@yahoo.fr

Entretien parcs et jardins – Greffage
 Taille de haies
 Agrément Service à la personne

Groupama

MÉDITERRANÉE

la vraie vie s'assure ici

Agence Valence Sud

471C Av. Victor Hugo
 04 75 82 19 40



Sébastien
ECHEVIN

Mandataire d'assurance
Accompagnement Fiscalité, Epargne, Santé
et Prévoyance

35 chemin des pommiers
26120 UPIE
sebastien.echevin.am@axa.fr

P + 33 (0)6 27 75 27 99
N° Orias : 21 006 792

orias.fr - ACPR Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 pl. de Budapest, CS 92459 - 75436 Paris cedex 09

SECURITEST  **CONTROLE AUTO**
CONTROLE TECHNIQUE MONTMEYRANAIS

① VÉHICULES LÉGERS (Hybrides, électriques)
② VÉHICULES UTILITAIRES (-3.5t)
③ CAMPING CARD - 4X4

ESPACE D'ATTENTE CAFÉ OFFERT

www.controle-technique-montmeyran-securitest.fr
① Contrôle Technique Montmeyran

125 chemin de L'Oye, Z.A Franconnet
Face aux établissements Vallon • MONTMEYRAN
Tél. 04 75 55 68 94 ou 06 72 45 06 17



Pompes Funèbres
Marbrerie
Prévoyance Obsèques

Avis de décès et condoléances sur
vallonfuneraire.fr

Appolinaire
Etude - Confection - Pose

BACHES STORES METALLERIE

04.75.57.26.25 - www.appolinaire.fr

- TRAVAUX PUBLICS -
Chapon

CANALISATEUR EAU ASSAINISSEMENT IRRIGATION
FONÇAGE - TERRASSEMENT PAR ASPIRATION
LOCATION DE VÉHICULES & ENGIN DE TRAVAUX PUBLICS



9 rue Marie Curie - ZA du Guimand
26120 MALISSARD
04 75 85 44 20 | contact@chapon-tp.fr
www.chapon-tp.fr

EASY'CONDUITE
MONTMEYRAN

Auto École - Permis B - AAC

6 place de la Fontaine
MONTMEYRAN

Port. 07 68 21 02 68 ☎ 04 75 83 42 10
easy.conduite26@orange.fr
www.easyconduite-montmeyran.fr



48 rue du Vivarais
Pôle Habitat
26320 SAINT MARCEL LES VALENCE

Tel : 04-75-82-87-32

Mail : advambiancechauffagevalence@gmail.com

<http://www.ambiancechauffage-valence.fr>
<http://www.ambiancespa-valence.fr>



GARAGE - PELOUX
UPIE 26120
9 PLACE PAUL MIALLY

Réparation et entretien de votre véhicule récent ou ancien
passage à la valise - géométrie (Parallélisme) 3D
vente montage pneumatique et toutes pièces

VENTE VEHICULE NEUF ET OCCASION

ouverture du lundi au vendredi : 8h-12h 14h-18h

tel : 04-75-25-89-62 06-21-79-29-52
mail: pelouxolivier@hotmail.fr



TERRASSEMENT
RÉSEAUX
VOIRIE
ASSAINISSEMENT
ENROCHEMENT
AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR



L'ARTISAN PRÈS DE CHEZ VOUS !

JEAN-MARC VOLLE
06 69 31 15 53

jmvterrassement.fr |   NOTE GOOGLE
★★★★★

Électricité Bâtiment
Antennes TV - Paraboles - Enseignes
Installation - Dépannage



Ent. Thierry HENARD

Quartier Les Plots - 26120 UPIE
TEL. : 04.75.59.30.30



Chambres d'hôtes à Upie
Sérénité, calme et accueil
chaleureux

La Grande Terre

www.sejour-drome.com
tel : 0475591760 mobile : 0652405963



Taba Cave à Vin
Sylvian DOMONT

Sélection de 100 Références de Vins,
Spiritueux, Liqueurs, Mousseux et Bières

Conseils et Devis pour vos Réceptions
(anniversaire, mariage,...)

Café, Boissons, Dépôt de pain et
Paris sportifs sur place

1 Rue des Bouviers 26120 UPIE 04.75.59.42.51

**MANDIER
LEPOUTRE**

MAÇONNERIE CHARPENTE - COUVERTURE
MANDIER Bernard 06 62 80 97 68 LEPOUTRE Quentin 06 77 56 25 11
www.mandier-lepoutre.fr contact@mandier-lepoutre.fr
10 rue des artisans - 26120 UPIE - 04 75 57 08 03

Luxo & Bien-être

Épilation Classic
Épilation Lumière Pulsée
Prothésie Ongulaire
Pédicure Calluspeeling..

Luxopuncture
Perte de poids, Ménopause,
Arrêt du tabac.....

Audrey Fuma Esthéticienne
1 Rue des Artisans
26120 Upie
Sur RDV 06 58 27 15 70
Facebook, Instagram




COULEUR PIZZA



Lundi **ALEX**, Mardi
MONTÉLÉGER, Mercredi **UPIE**,
Jeudi **MIRABEL & BLACONS**,
Vendredi **EURRE**.

De 17h00 à 22h00
06 27 54 72 65

Merci de votre Fidélité

Depuis **2005** Distributeur Upie **24/24 7/7**

DIDIER POTHIN-NOIR.UPIE

ISOLATION | DES COMBLES
THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR

TRAVAIL SOIGNÉ



RAVALEMENT FAÇADE
PLÂTRERIE-PEINTURE
CLOISON SÈCHE
REVÊTEMENT DE SOL
DÉCORATION



04 75 25 20 14 06 88 30 37 71
2A LES BOUDRAS - 26120 UPIE



ACTU ASSOCIATIVE " VIE ASSOCIATIVE EN DANGER "

Après 3 années difficiles suite à l'épidémie de Covid, les associations Upiennes peinent à maintenir leurs bureaux et leurs activités.

Une association a besoin de ses adhérents et de leur présence pour survivre.

Malheureusement, nous constatons une baisse massive de l'implication de chacun.

Les membres des différents bureaux ne peuvent à eux seuls supporter la gestion de l'association et des manifestations proposées pendant l'année. Certaines personnes de bonne volonté viennent régulièrement nous prêter main forte - et nous les en remercions grandement - mais il est malheureux de constater que ce sont toujours les mêmes.

Ne craignez pas d'être membre actif, ce n'est pas une corvée !!!

Être membre actif, c'est juste donner un peu de son temps, de temps en temps, selon ses disponibilités. C'est pouvoir participer à des réunions, partager des idées, donner son avis...

C'est prendre part à des moments conviviaux, festifs, et créer du lien.

Être membre actif, ça ne changera pas votre vie mais ça changera celle de votre village !!

Nous vous rappelons que la vie associative, sur Upie, c'est :

- Des activités pédagogiques, ludiques, de proximité et à moindre coût
- Un encadrement périscolaire
- Une cantine de qualité, avec des repas préparés sur place (et pas des boîtes de conserve ou un menu Sodexo)
- Un accès à la culture musicale et sportive

Bref, des activités variées pour tous, jeunes et moins jeunes, qui n'existent que grâce à vous.

La vie associative, c'est la vie du village. C'est la vie de VOTRE village.

Vous aimez Upie? Venez nous soutenir !!

Le Jardin Musical

Le Foyer pour tous

L'APEECU

La cantine autonome des écoles d'Upie



Avec le soutien de l'AZU, de la grange aux merveilles et de l'ADMR



ACTU ASSOCIATIVE

Chemin des artistes les 8 et 9 octobre Plus de 350 artistes exposent dans 36 communes de l'Agglo

Pour sa 14^e édition, « Chemin des artistes » s'agrandit et se déploie désormais sur 36 communes du Nord au Sud de Valence Romans Agglo.

Rendez-vous les 8 et 9 octobre 2022 dans les communes participantes* autour d'expositions, de rencontres, d'ateliers, de démonstrations. Le temps d'un week-end, plus de 350 professionnels et amateurs présentent leurs univers artistiques entre peinture, sculpture, dessin et photographie...

Au programme de ce week-end :

Accueil du public par les artistes, élus des communes et bénévoles, de 10h30 à 18h30, sans interruption. L'occasion de (re)découvrir le patrimoine des communes en parcourant les œuvres des artistes.

Programme détaillé à partir du 8 septembre sur: <http://chemindesartistes.valenceromansagglo.fr>



**Animations, rencontres et nocturnes
Découverte des parcours vélos, patrimoine et restauration**

Pour cette nouvelle édition 2022 le chemin des artistes s'invite à Upie!

Vous aurez le plaisir de venir admirer les œuvres de 7 artistes locaux au 690 chemin Guillambelle à Upie (local du marché de la Grange aux merveilles 26) les 8 et 9 octobre 2022...de 10h30 à 18h30...

Nous vous attendons nombreux!

ADMR

L'assemblée générale a eu lieu le 23 juin 2022 à la Baume Cornillane, présidée par Yvette FOREST :

En 2021, les 24 salariés de l'ADMR sont intervenus chez 248 clients adhérents, ont effectué leurs interventions avec efficacité, avec une formation de plus en plus adaptée sur les 8 communes du secteur (Ambonil, la Baume Cornillane, Eurre, Montoisson, Ourches, Upie, Vaunavey la Rochette).

Des services qui permettent de répondre à vos besoins :

- Maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.
- Aide : grossesse, maternité, maladie ou accident de la vie.
- Garde d'enfant et entretien du logement (ménage, entretien du linge).

Contact : ADMR

7 place de la Mairie
26120 UPIE
04 75 59 36 58
upie@admr26.fr



la Grange aux Merveilles 26

Nous terminons la saison des marchés à la Grange aux Merveilles 26.

Le temps de profiter de l'été et de repenser aux prochains. Les dates vous seront communiquées dans le bulletin d'Octobre.

Nous remercions encore tous nos visiteurs, qui nous encouragent à continuer de créer et nous incitent à vous faire découvrir de nouveaux talents.

Nous vous souhaitons un très bel été. Au plaisir de vous retrouver en novembre pour notre prochain marché.

Le bureau de la Grange aux Merveilles 26



la cantine des écoles d'Upie"

"Et voilà, une année de plus achevée pour l'association de la cantine autonome des écoles d'Upie avec un bilan positif qui lui permet, une fois de plus, quelques années de sursis en tant que cantine autonome et indépendante.

Ce dernier semestre fut intense, avec la visite surprise de la DDPP26 (Directions départementale de la Protection de la Population) en fin d'année dernière qui nous a contraint à réaliser des aménagements de nos locaux, ainsi que des investissements matériels afin de pouvoir continuer le service.

En lien étroit avec la mairie, nous avons fait appel à un organisme spécifique afin de lever les non conformités relevées lors de l'audit et empêcher une fermeture de l'établissement.

Nous avons donc travaillé sur la mise à jour du Plan de Maitrise Sanitaire de l'établissement. Notre personnel a dû aussi se mettre à jour avec une formation réalisée au printemps sur les bonnes pratiques d'hygiène avec la Méthode HACCP, adaptée au Plan de Maitrise Sanitaire revu. Nous avons dû aussi investir dans de nouveaux matériel professionnel comme des tables/plans de travail tout inox, des congélateurs... Ces investissements vont permettre aux élèves et parents d'élèves de continuer de profiter d'un service du midi de proximité et de qualité durant encore quelques années.

Nous tenons donc à remercier chaleureusement la mairie d'Upie, sans qui, il faut le dire, l'association n'aurait pu poursuivre son activité.



Une AG extraordinaire s'est tenue le 09 juin dernier suite à l'annonce de la démission de notre président pour cause de mutation professionnelle. Les participants se sont attardés sur les différentes problématiques que pouvait rencontrer l'association embauchant 4 salariées. En est ressortie des solutions à creuser et à mettre en place pour simplifier la gestion administrative qui pèse lourd sur son bureau. Un nouveau bureau a été désigné, composé d'un président, David LAURENT, et de son vice-président, d'un trésorier et vice trésorier, ainsi que d'une secrétaire et vice secrétaire qui prendra ses fonctions à la rentrée.

Toute l'équipe actuelle tient à remercier Vincent MARCENACH, président de l'association, pour son engagement lors de ces 2 dernières années en tant que président, un rôle qu'il a su mener parfaitement. Merci à lui pour sa disponibilité, son engagement, sa bienveillance envers nos salariées. Des qualités difficiles à trouver de nos jours dans le monde associatif.

Cette année, les festivités ont pu reprendre après 2 années compliquées. Quel plaisir de s'être retrouvé en octobre dernier pour notre boom d'Halloween où enfants et parents ont répondu présents pour animer le village et embraser le dancefloor de la cantine.

La 1ere édition de la soirée Moules/frites a enfin eu lieu ce vendredi 01er juillet après 2 ans à trotter dans les têtes de l'équipe sans pouvoir se programmer pour cause de restriction sanitaire,

Vous avez été plus de 200 personnes, avec 4 générations confondues comme nous avons pu l'entendre, sur le parvis des écoles dans une ambiance bord de mer où la convivialité était le maître mot. Le repas fut assuré par les membres du bureau et les bénévoles de l'association qui se sont vu enfilet le tablier pour l'occasion. Un vrai succès gustatif qui assure un rendez-vous d'ores et déjà donné pour l'année prochaine.

Enfin, un petit mot pour rappeler qu'une association vit grâce à ses bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie. Nous tenons à remercier ces personnes qui œuvrent toute l'année au bon fonctionnement de ces associations, qui sont une grande richesse pour nos villages. Nous souhaitons aussi souligner la solidarité présente entre ces associations d'un même village et des villages alentours, sans laquelle, la plupart ne pourraient assumer leurs manifestations. Donc un grand merci à tous ces bénévoles et associations qui animent nos villages tout au long de l'année.

L'équipe de la cantine des écoles d'Upie"



Dernier set pour Upie Tennis de Table

Notre association UPIE TENNIS DE TABLE a définitivement arrêté son activité sportive au sein de votre commune. Les différentes périodes de confinement ainsi le manque d'implication des adhérents dans la gestion quotidienne des entraînements a contribué à cette fermeture.

Cependant, pour poursuivre la volonté du fondateur, Gérard Chauvel, qui était de pouvoir former les jeunes générations à la pratique du sport et surtout aux valeurs qui en découlent, l'équipe actuelle a décidé de faire des dotations afin de transmettre le patrimoine existant.

Dans ces conditions, nous avons décidé de faire un don d'équipement sportif de tennis de table à la commune d'Upie afin d'en faire profiter les jeunes générations d'Upie, comprenant des tables professionnelles, des kits de baby ping pour les enfants avec livrets et DVD explicatifs ainsi que des balles de tennis de table. Un don au CCAS d'Upie contribuera à l'émergence de projet en faveur d'enfants en situation de handicap dans le milieu sportif.

Par ailleurs, le Club de Tennis de Table de Montélier ayant accueilli les équipes de joueurs du Club d'Upie évoluant en Fédération ainsi que le Tennis Club de Beaumont-lès-Valence qui a mis en place un Challenge Gérard Chauvel, se sont vus attribués une dotation.

Enfin, une revue de presse tenue tout au long de ces 15 ans d'activité, sera versée au fonds de la bibliothèque d'Upie à des fins de consultations.

Nous remercions tous les joueurs du Club qui se sont succédés au fil des années pour leur sportivité et leur contribution à faire émerger ce sport olympique si sympathique.

Catherine Bernard et Sylvia Petitpierre



Olympique Boule Upienne

L'ensemble de l'Olympique Boule Upienne est fière de vous faire partager son évolution. Depuis plusieurs semaines nous avons pu jouer sur nos magnifiques terrains de pétanque au stade qui seront totalement finis d'ici peu. Pour cette saison, nous nous sommes lancés dans le championnat officiel et nous comptons 17 licenciés pour cette première expérience qui est super enrichissante. L'aventure en loisir continue et c'est avec joie et convivialité que chacun progresse. Nous sommes heureux de voir l'association prospérer. Amis Upiens, nous vous donnons rendez-vous lors de nos manifestations, pour nous découvrir et pourquoi pas s'essayer à la pratique.

Nous avons l'honneur d'organiser le concours de la municipalité le 14 Juillet 2022.

Nous vous attendons nombreux.

Le bureau OBU



Utile

Epicerie - Pains - Fruits & Légumes
Produits frais - Vins & Spiritueux
Produits régionaux

LUNDI au SAMEDI :
8h15 - 12h30 et 15h - 19h15
DIMANCHE : 8h30 - 12h30

Parc les Clots - 26120 Upie
☎ 04 75 57 53 32



S.A.R.L. ECHEVIN TP
Travaux Publics et Particuliers
Gravier *Sable*
Location d'engins
Terrassements - VRD
Terre
 Quartier Ruinelle
 26120 UPIE
 Tél./Fax : 04 75 59 36 83

Comité des bouviers

Après une pause due au contexte sanitaire, La Fête des Bouviers, exceptionnellement décalée au mois de juin, a rencontré un vif succès. Malgré la chaleur, les spectateurs étaient au RDV. Une fois n'est pas coutume, chapeaux, lunettes de soleil et tenues estivales étaient de sortie. Cette année, le Corso 2022 a mis à l'honneur ses bénévoles avec un magnifique char Royal réalisé par leur soin.

La Royauté remercie vivement tous ses bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année à faire perdurer cette belle Fête des Bouviers. Nous en profitons pour vous rappeler les dates phares de cette fin d'année. Alors à vos agendas :

- 1^{er} Octobre : Soirée Surprise
- 6 Novembre : Matinée Boudin
- Tous les Vendredis soirs de Novembre : Soirées Fleurs

La Royauté vous souhaite un bel été et vous donne RDV à la rentrée pour la soirée Surprise.

Blandine GARCIN



INFOS PRATIQUES

Mairie

1 rue de la Mairie 26120 Upie
Secrétariat : 04 75 84 45 30
E-mail : contact@mairie-upie.com
Facebook : <https://www.facebook.com/upie2020>
Site internet : <https://mairie-upie.com>

Lundi 8h à 12h
Mardi 8h à 12h
Mercredi 8h à 12h
Jeudi 8h à 12h
Vendredi 8h à 12h et 13h30 à 18h30

Agence postale (levée 11h)

Lundi 8h30 à 12h
Mardi 8h30 à 12h
Mercredi 8h30 à 12h
Jeudi 8h30 à 12h
Vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 18h00

Médiathèque

Tél : 04 75 84 38 64
E-mail : mediatheque-upie@orange.fr

Mardi 16h00-18h30
Mercredi 10h00-12h00 16h00-17h30
Jeudi 16h00-18h30
Vendredi 10h00-12h00 16h00-17h30
Samedi 10h00-12h00

N° de la santé :

MEDECIN GENERALISTE 04.75.84.43.30
PHARMACIE 04.75.84.71.98

INFIRMIER(E)S :

- Mme Darriet : 06 47 72 59 19
- Justine Planet : 06 47 72 59 19
- Mme Thiriet et Mme Baron 06.21.61.33.42
- Chazalet, Neant et Lestrat 06-70-98-28-65

Déchets verts Plate forme des Boudras

Mercredi 13h30 à 16h30
Samedi 8h30 à 11h30

Les déchèteries : Toutes les déchèteries de l'aglo sont accessibles aux Upiens.

Montvendre :

Lundi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et 15h à 18h
samedi 9h à 17h

Beaumont :

Lundi : 9h30-12h
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 14h 17h
samedi 9h- 17h

RÉSEAUX COLLECTIFS

Véolia eau: 09 69 32 34 58
EDF :09 96 32 15 15
Orange: 10 14

Service d'Urgence :

Pompiers : 18
SAMU : 15
Police : 17
N° national d'urgence : 114
Gendarmerie : 04 75 59 00 22

SPANC : 04 75 75 41 33

Valence Romans Agglo : 04 75 81 30 30

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- BENOIT Luce, née le 15 février 2022 à Montélimar
- MATEO de AZA Jaïdry, née le 05 avril 2022 à Valence
- FAURE Arthur, né le 14 avril 2022 à Valence
- MOREL JURINETTI Mélio, né le 12 avril 2022 à Valence
- BOUZIANI Mila, née le 25 avril 2022 à Valence
- VUILLON Anouk, née le 07 mai 2022 à Valence
- MARRET Soline, née le 20 mai 2022 à Valence
- DEMAUVE Virgile, né le 18 mai 2022 à Valence
- BARNASSON Alba, née le 03 juin 2022 à Valence
- VIDIL Flavien, né le 08 juin 2022 à Valence
- RAVIX Gabriel, né le 19 juin 2022 à Valence
- LANTHEAUME Mathilde, née le 19 juin 2022 à Valence

DECES

- POUSSARD Madeleine, décédée le 26 avril 2022 à Montélimar
- DIDIER Elisabeth épouse GAY, décédée le 15 juin 2022 à Upie

MARIAGE

- BERNARD Christophe et LEWINTRE Bérengère, mariés le 28 mai 2022 à Upie

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous devez vous faire recenser , si vous êtes :

- né(e) en juillet 2006 à partir de vos 16 ans & jusqu'au 31/10/2022
- né(e) en août 2006 à partir de vos 16 ans & jusqu'au 30/11/2022
- né(e) en septembre 2006 à partir de vos 16 ans & jusqu'au 31/12/2022
- né(e) en octobre 2006 à partir de vos 16 ans & jusqu'au 31/01/2023

AGENDA



LES MANIFESTATIONS

Samedi 3 septembre de 9h-13h
Forum des associations
à la salle des fêtes

Samedi 10 septembre
grande fête de l'OBU + repas le soir
au Stade

Mardi 13 septembre de 9H30 à 16h30
Le TRUCK SOLIHA
place de la salle des fêtes

Samedi 17 septembre
Journée du patrimoine

Vendredi et/ou samedi 23 septembre
soirée à la P'tite cantine

Samedi 1er octobre
soirée comité des Bouviers

Samedi 8 octobre
chemin des artistes à la grange aux merveilles

Samedi 22 octobre
repas dansant
organisé par l'amicale des pompiers
à la salle des fêtes. Soirée Choucroute.

Dimanche 23 octobre
spectacle jeune public
organisé par la régie spectacle

DATES DES CONSEILS MUNICIPAUX

- Lundi 5 septembre à 20h30
- Lundi 3 octobre à 20h30

Bonnes vacances à tous....